ADRESSE
AU
PEUPLE FRANÇAIS,
LIBRE ET SOUVERAIN,

Par le citoyen Deraggis, ancien procureur-syndic de la commune de Mirebalais, isle et côte de Saint-Domingue.

La révolte des noirs à Saint-Domingue est une véritable Vendée, soutenue, alimentée et récompensée par les agens du pouvoir exécutif, et par les commissaires civils Polvérel, Santhonax et Delpèche.

De l'imprimerie de PAIN cloître Saint-Honoré.

ADRESSE

AU

PEUPLE FRANÇAIS,

LIBRE ET SOUVERAIN.

Par le citoyen Deraggis, ancien procureur-syndic de la commune de Mirebalais, isle et côte de Saint-Domingue.

LA liste chronologique de soixante-dix-huit gouverneurs ou intendans qui ont exercé, durant un siècle et demi, des actes de despotisme, de dilapidations et d'extorsions de toutes espèces à Saint-Domingue, on en extrait à peine quatre : *les Larnage, les Maillard, les Valliere et les Duchilleau* ; ces administrateurs ont aimé la colonie ; elle sourira long-tems à leur honorable mémoire.

Tous les abus d'autorité, toutes les opérations d'une administration arbitraire de

soixante-quatorze autres roitelets réunis en masse, ne présentent pas la millième partie des crimes atroces, des dilapidations énormes, des vexations criantes, qu'ont commis et fait commettre les administrateurs militaires et civils que la France a envoyés à Saint-Domingue depuis la révolution (1).

Une foule de tyrans subalternes de tous grades, de toutes les couleurs, de toutes dignités, furent employés à l'exécution de la plus vaste, de la plus cruelle et la mieux concertée de toutes les conspirations, dont l'histoire puisse fournir l'exemple.

Ces scélérats, dans toute la force du terme, ennemis irréconciliables de la France et de son étonnante révolution, s'attachèrent aux chefs de cette affreuse conjuration, envoyés d'Europe, et revêtus des plus éminens caractères, à l'envie les

---

(1) Nous ne comptons pas parmi les 74 gouverneurs ou intendans despotes, les d'Esparbès, les Fézensac ni les Galbaud ; ces trois généraux peuvent être considérés comme des victimes de la faction terrible et encore subsistante des Brissotins, qui a trahie la France dans les deux mondes.

uns des autres se surpassèrent en cruautés ; ils exterminèrent une partie de l'espèce humaine, pour subjuguer l'autre, et la rendre malheureuse ; formèrent des partis, les affaiblirent les uns par les autres, par des assassinats, par des trahisons, par des batailles, et plongèrent ce qui restait de leurs victimes communes dans la plus profonde misère ; finirent par les anéantir par le fer, par le feu, par le poison et par la destruction entière de toutes les productions de la terre.

Des milliers d'hommes de toutes classes, de toutes couleurs, de tout âge, de tout sexe, ont disparu de dessus la terre, après avoir souffert toutes espèces de calamités ; les proscriptions enlevèrent par centaines les citoyens les plus zélés pour le maintien de la constitution ; ils ont été arrachés nuitamment du sein du repos, de leurs fonctions, de leurs familles et de leurs affaires, ont été traînés dans des cachots obscurs, de-là dans les cales malsaines des vaisseaux de la république, devenues autant de bastilles mouvantes, où les malheureux n'avaient pas la faculté de faire entendre leurs gémissemens, tant qu'ils ont été dans les rades du Port-au-Prince, du Cap et des Caïes, et sous les yeux de leurs tyrans.

Ce sont les vaisseaux de la république, protecteurs des Français, qui ont lancé le feu exterminateur dont fut écrasé le Port-au-Prince; ce sont eux qui ont transporté les armes qui passèrent chez les nègres forcenés, soutiens de l'aristocratie, s'abreuvant du sang des patriotes, qu'ils égorgeaient froidement au nom du roi, après avoir violé, en leur présence, leurs femmes, leurs filles et haché leurs enfans. Ils ont incendié leurs possessions; ils ont embrâsé l'atmosphère, déjà brulant de la Zône torride du feu qui dévora les immenses richesses de Saint-Domingue, qui faisaient la grandeur de la France, et alimentaient six à sept millions d'hommes de la population la plus active de la métropole.

Tandis que les nègres portaient par-tout la dévastation et la mort, pour rétablir, disaient-ils, le roi sur le trône, et que les hommes de couleur secondaient aveuglément les agens de la cour de Versailles, et les intrigues du cabinet de Saint-James, ces mêmes cours soudoyaient en France des écrivains apologistes des bourreaux de Saint-Domingue, et lançaient anathême contre les malheureuses victimes qui tombaient sous le couteau contre-révolutionnaire, afin de préparer l'échaffaud à ceux

qui auraient échappé au carnage ; ou qui auraient osé venir en France comme plaignans auprès des assemblées nationales. Tous les déportés auraient péri sur l'échaffaud, si les Brissot, les Clavières et les autres traîtres n'eussent pas été livrés à la vengeance de la nation, qu'elle-même, trahie par une partie de ses représentans, consacrait par des décrets inappliqués et surpris l'énormité des forfaits de l'aristocratie, et sacrifiait les innocens patriotes.

Les motifs de tant d'atrocités qui renchérissent par leur nature sur les actes féroces des tyrans de tous les siècles passés, sont une haine forcenée contre la France et sa sublime constitution, dont la colonie étoit idolâtre.

De longue main cette faction, profondément perfide, a médité le renversement du systême politique nouveau qui s'élevait avec tant de gloire.

L'aurore de la révolution française, préparée par le ci-devant cardinal de Richelieu, mûrie par deux siècles de fautes, de vices, de bassesses et d'oppressions, éclata dans le long et honteux procès du fameux Colier, par les dilapidations exhorbitantes de la cour et des ministres,

qui entraînèrent l'état sur le bord de l'abîme.

Les puissances rivales de la splendeur de la France, effrayées de la révolution, se préparèrent à la faire tourner au gré de leurs vues et de leurs intérêts, puisqu'elle était inévitable ; elles tracèrent leur plan de conduite, traversé tant de fois ; préparèrent les moyens, nommerent les agens et les trésors de la jalouse Angleterre ; dirigèrent le choix des sujets pour les emplois importans, tant des représensentans de la France, que des premiers fonctionnaires publics à Saint-Domingue.

La chûte aussi étonnante que subite du pouvoir absolu, écrasa l'entourage nombreux de ces hommes attachés à la cour, toujours avides et jamais rassasiés d'honneurs et de richesses, au préjudice de la portion la plus nombreuse de la nation ; ils devinrent son ennemi irréconciliable, et Pitt de son côté, eux de l'autre, porterent ensemble leurs vues sur les possessions d'Outremer de la France, mais spécialement sur la colonie de Saint-Domingue qui, par son étendue et la masse de ses richesses, offrait d'une part une ample ressource aux disgraciés de la révolution, de l'autre un moyen puissant

de réduire la France du premier ordre des puissances maritimes et territoriales, au rang des derniers états de l'Europe, en tarissant la source de son vaste commerce; en réduisant un sixieme de sa plus précieuse population à périr de faim et de misere par l'anéantissement de ses manufactures, ou à passer chez ses ennemis, d'où il s'ensuit nécessairement la cessation de la navigation, la chûte de la marine militaire, et la suprématie des mers à l'Angleterre pour dernier résultat, d'où, avec ses escadres, elle donnera des loix à toute l'Europe, et renversera aisément alors le nouveau systême politique.

Ces deux partis trouverent un intérêt commun à renverser un si majestueux édifice, à dévaster, à dépeupler une si brillante contrée, fruit de cent cinquante ans de travaux, et de deux milliards de dépenses.

A cette destruction ont été employés des militaires distingués, des magistrats, des négocians, des colons puissans, des fonctionnaires publics; la France, même, séduite par ses propres agens, par ses représentans, par ses hommes de confiance y donna les mains, et ces imposteurs perfides rendaient les colons odieux aux

assemblées nationales, à la république, tandis qu'ils les assassinaient dans la colonie, et se gorgeaient de leurs dépouilles ; ils répandaient dans Paris, dans les départemens, dans les sociétés populaires de la France, des écrits mensongers et astucieux, afin d'être autorisés par les représentations nationales elles-mêmes à les tourmenter, à les assassiner, à les poursuivre avec acharnement, à les chasser, à les détruire, à légitimer, en quelque sorte les énormes forfaits qu'ils ont médités, concertés et exécutés avec une constance, un sang-froid, une fureur, qui ne peuvent s'exprimer, et font frémir d'horreur.

Plein de ces événemens terribles, dont j'ai été témoin et victime, heureusement échappé au fer tranchant qui fut porté sur ma tête par un bras vigoureux, lors même que j'étais captif, et sous les yeux des mandataires de la républiqne ; j'ai essayé, du fond des vaisseaux où je fus enferré, à classer cette foule de monstruosités, cet amas de crimes que j'ai pu rappeller à ma mémoire, et de ceux qui sont consignés dans des actes publics, que je me procurai au prix de mes plus indispensables besoins afin d'éclairer la France si

long-temps trompée, *et encore aujourd'hui surprise*, sur la profonde scélératesse de ses premiers fonctionnaires publics à Saint-Domingue.

Plus d'une fois j'ai été forcé de quitter la plume en traçant les traits hideux de cet effroyable tableau, l'imagination en était troublée, des larmes ameres, des souvenirs douloureux; ont suspendu, aliéné la rémémoration des faits, pour me présenter une épouse allaitant un tendre enfant, entourré de deux autres presqu'encore au berceau, tous délaissés par un de ces actes arbitraires digne de l'ancienne tyrannie qui m'a enlevé avec avec tous ceux qui ont provoqué l'exécution des loix nationales.

Après avoir payé ce tribut toujours renaissant, à ces sentimens de devoir de pere et d'époux, je reprenais courage, pour continuer celui de citoyen, je me serais cru indigne du droit de cité et de la confiance publique, qui m'a honoré de la magistrature municipale, si je ne livrais pas à l'opprobre de la nation française et à celui de tous les hommes de bien, les êtres féroces qui l'ont trahie de la maniere la plus barbare, mille fois plus dangereux que ses ennemis déclarés,

la minent, la terrassent, et lui portent des coups d'autant plus sûrs, d'autant plus terribles, que les moyens dont ils se servent, sont couverts des couleurs nationales, puisées dans ses principes les plus sacrés, et dans ses plus respectables assemblées.

Il eût été sans doute plus sage, mais moins glorieux, d'attendre que la tombe eût englouti tout-à-la-fois, et la puissance et la terrible vengeance de ces atroces ennemis de la révolution française, dont ils frappent les citoyens courageux qui osent lever le rideau, ou leur arracher le masque, mais une considération importante l'a emportée sur la crainte de devenir tôt ou tard leur victime; c'est celle d'arrêter, s'il est temps encore, les progrès de leurs énormes crimes, et sauver, s'il se peut, les débris d'une contrée, qui l'emportera d'une manière irrésistible sur la balance politique de la puissance qui en aura la possession, et l'Angleterre qui depuis 1788, prépare les moyens de la lui faire perdre, soit qu'elle les prenne sous sa puissance, ou qu'elle les abandonne à la paresse et à l'indolence des noirs, elle parviendra alors à donner des loix à l'Europe entiere, par l'augmentation de son

commerce, par la chûte du nôtre, par la diminution de notre marine et l'agrandissement de la sienne, multipliée à nos dépens, qui entraînera nécessairement le retour de l'ancien despotisme et le renversement de la république.

Un grand et vaste commerce est à un état d'un besoin indispensable, il est à un corps politique ce que le systême des nerfs est à la constitution d'un corps animal; plus leur tunique est épaisse et forte, et que la liqueur qui y circule est abondante et pure, plus le corps est vigoureux et robuste; la moindre obstruction dans un de ses canaux cause un désordre subit et général dans l'économie animale, ainsi un corps politique doit porter les vues de sa conservation, et de sa puissance, sur l'augmentation de sa population, de sa culture, de ses manufactures et de son commerce d'où dérivent les moyens de force militaire et politique.

Il est encore à craindre pour l'homme sensible et pour le citoyen fidèle que les tyrans des colons français, ne fassent couler les tristes restes du sang patriote de Saint-Domingue, et ne continuent à enlever à la République tout à la fois, et les hommes, et les richesses immenses

qu'ils ont acumulées, en livrant les uns avec le territoire aux ennemis de la France, et les autres à leurs agens ; jamais rassasiés des dépouilles des infortunés colons qui, pour surcroît de malheur, sont encore calomniés avec audace par ceux même qui les assassinent et les dépouillent.

S'il faut que ma tête souffre encore le déchirement de la hâche exterminatrice des ennemis de la République, et qu'enfin elle tombe, qu'elle ait dumoins essayé de sauver sa patrie, et les restes épars, enferrés ou errants des colons de Saint-Domingue ; mon sang répandu pour une aussi belle cause, honorera ma mémoire et à mes enfans, qui sont à la patrie, je leur laisserai pour héritage, une leçon de devoir. Si cette affreuse histoire qui paraîtra incessamment (1) leur parvient un

(1) Cette adresse a été rédigée à bord de la frégate de la République, la Surveillante. Durant ma traversée du Cap à New-york, elle était placée à la tête du mémoire Historique de la Révolution de la partie française de Saint-Domingue, commencée en mer, mais le compte rendu et mensonger de Dufay à la convention nationale me force à la rendre publique avant la fin de mon travail, qui le suivra de près; il sera appuyé des actes publics des

jour dans les mains, ils auront une raison de plus de chérir la mémoire de leur père, qui sut aimer la France et ses con-

---

corps populaires de la colonie, des lettres des brigands à divers, de celui des chefs des hommes de couleur en insurrection, des mémoires rendus publics, des proclamations des commissaires civils Polverel et Sonthonax, de leurs ordres de n'obéir à aucuns corps populaires, de leur serment de ne déporter personne sans preuves de leur appui à la révolte, de leur désobéissance à la loi. Toutes ces pièces sont dans les comités de salut public, de sureté général et dans les archives de la commission de Saint-Domingue. A ces preuves j'ajouterai celles consignées dans les archives du tribunal révolutionnaire, dans les procès de Barnave, de Brissot, dans la déclaration de Chaumette contre Sonthonax, de Blanchelande, tous rendus publics, décret d'accussaation lancé contre les commissaires perfides, motivé sur des pièces probantes de leur scélératesse, le rapport du citoyen Martel, sur les déportés, également soutenu de preuves matérielles et ostensibles; enfin les témcignages de tous les colons résidants en France depuis les affaires désastreuses du Port-au-Prince et du Cap. Le peuple français est prié de suspendre son jugement sur la diatribe que Dufay a prononcé à la convention nationale le 16 pluviose, et qu'il vient de répandre dans le public, qui ne pourra résister à l'évidence des preuves qui seront mises sous ses yeux, contre les calomnies que cet agent des tyrans de Saint-Domingue s'efforce de propager dans toute la République.

citoyens, qui a bravé les fers des tyrans de Saint-Domingue et leurs satellites, pour venir les dénoncer à la métropole, et à l'Europe entière lors même qu'il était entre leurs mains, et malgré les intrigues de la faction, *toujours agissante*, qui soutient leurs émissaires; j'aurai payé une partie de ma dette à la République, c'est le désir le plus cher à mon cœur qui, de tout tems fut le censeur sévere des prérogatives injustes, et de l'arbitraire odieux de l'acien sytême politique.

Salut et fraternité

DERAGGIS.

Paris ce 26 pluviose, l'an deuxième de la République française une et indivisible.